



Siège : 13 rue Trigance – 13002 MARSEILLE  
(France)

<https://fipjp.org>

**Bruno Fernandez** Secrétaire Général

[b.fernandez@fipjp.com](mailto:b.fernandez@fipjp.com)

(+421 905 388 340)

À : Monsieur Michel LEBOT

Président de la FFPJP

Siège : 13 rue Trigance – 13002 MARSEILLE  
FRANCE

À Belvaux, le 23 janvier 2026

**Objet :** Évolution du règlement international de la pétanque – Information officielle

Cher Président,

Nous vous confirmons par la présente que ce message est destiné à être communiqué au public, notamment par publication sur le site internet de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal ainsi que sur les réseaux sociaux gérés par votre Fédération.

La commission d'arbitrage de la FIPJP, actuellement en cours de remaniement, se réunira effectivement en ce début d'année afin d'étudier d'éventuelles modifications et/ou une révision globale du règlement international de la pétanque. Les travaux et propositions issus de cette commission seront présentés lors du COMEX du mois d'avril, qui se tiendra au Luxembourg, réunion à laquelle vous participerez en votre qualité de membre du COMEX de la FIPJP.

Les éventuelles modifications qui seraient validées par le COMEX feront l'objet d'une communication publique. Toutefois, il est important de préciser que ces changements ne seront officiellement applicables qu'à compter du 1er janvier 2027.

En conséquence, l'ensemble des règles actuellement en vigueur, telles que publiées sur le site officiel de la FIPJP, demeurent pleinement applicables et reconnues comme réglementaires pour toute l'année sportive 2026.

De nouveau, les éventuelles évolutions du règlement n'entreront donc en application qu'à partir du **1er janvier 2027**.

Nous espérons que ces éléments vous permettront d'assurer une communication claire et précise auprès des médias et de vos licenciés.

Bien cordialement,



Gérard Schneider  
Président de la FIPJP